



Au plan national comme sur l'agglomération nantaise, l'objectif est de favoriser le respect des droits fondamentaux pour les personnes et les groupes généralement désignés comme Roms, ainsi que leur inscription dans le droit commun. Pour cela, il vise à lutter contre toutes les formes de discriminations et le racisme spécifique dont ces personnes sont victimes dans un contexte de migration.

Le collectif travaille ainsi à l'intermédiation entre ces populations et les institutions, organismes et collectivités.

- Roms, Tsiganes, Gens du voyage, Manouches, Gitans...de qui parle-t-on ?

La variété des appellations reflète la diversité des populations concernées, de leur parcours et aussi des représentations. Parmi les 11 millions de Tsiganes en Europe, on distingue habituellement les Roms à l'Est, les Sintés et Manouches à l'Ouest, les Gitans au Sud. Les Gens du Voyage (statut administratif) sont français depuis plusieurs générations. Leur point commun est surtout d'être rejetés par la société dominante.

- Pourquoi les Roms migrent-ils ? Quels sont les motifs de migrations ?

Dans la majorité des cas, les familles quittent la Roumanie, où elles étaient sédentaires depuis plusieurs générations, pour des raisons économiques (manque de travail et disparités de niveau de vie). S'y ajoutent les discriminations et le racisme séculaires à leur égard.

- Quelles sont les problématiques/obstacles/difficultés auxquelles sont confrontées les populations Roms ? Y a-t-il des problématiques spécifiques à ces populations ?

Les groupes accueillis sur certaines communes bénéficient d'une relative sécurité qui permet d'élaborer des projets. Mais les familles qui vivent sur les terrains squattés connaissent une très grande précarité, parfois sans eau ni électricité ni récupération des ordures, sous la menace d'expulsions à répétition, sans propositions alternatives ou trop limitées. Et c'est ce "pourrissement" qui génère insalubrité, problèmes de voisinage, déscolarisation, stratégies de survie.

C'est une question de pauvreté, d'exclusion, et non d'origine ou de culture.

- Pourquoi selon vous, ces populations sont - elles particulièrement stigmatisées ?

Ces familles, qui ne constituent pas une population homogène, font l'objet de très nombreux préjugés, malheureusement souvent relayés par certains médias et politiques. Depuis 2010, l'État multiplie les discours stigmatisants à l'égard de ces citoyens européens au point d'en faire les boucs émissaires d'une politique sécuritaire.

- Quels sont, selon vous, les ingrédients nécessaires/indispensables pour une bonne intégration de ces populations ?

La stabilisation des lieux de vie existants et l'arrêt des évacuations, en l'attente d'autres solutions adaptées d'hébergement, avec un minimum d'équipements et un accompagnement social.

L'accès aux droits fondamentaux : scolarisation, formation, emploi, soins.

Une prise en charge globale des habitants de ces bidonvilles par toutes les institutions concernées avec prise en compte de la parole des familles et une écoute des associations et citoyens composant le collectif Romeurope.

Et surtout une meilleure information pour aller à l'encontre de nombre d'idées reçues négatives et changer le regard porté sur des personnes qui ne demandent, comme d'autres générations d'immigrés, qu'à vivre mieux.

Nous souhaiterions également savoir si Romeurope avait des données chiffrées sur la Population Roms en Pays de la Loire, sa répartition sur la Région et son pays d'origine.

Les personnes désignées comme Roms sont estimées à environ 1 800 en Loire-Atlantique, dont 1 600 sont réparties en une quarantaine de terrains illégaux, essentiellement situés dans l'agglomération nantaise (plus du tiers habiterait St Herblain), les autres résidant sur des terrains ou dans des logements conventionnés.*

Les terrains squattés appartiennent le plus souvent à des propriétaires publics. Ils représentent 10% des campements et 8,5 des personnes recensés sur le territoire français.

Une partie de ces familles est originaire du sud-ouest de la Roumanie, d'autres viennent de Cluj dans les montagnes au nord-ouest du pays.

La proportion de Roms dans la population roumaine en France est globalement la même qu'en Roumanie

* Chiffres communiqués par la DIHAL dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations de démantèlement des campements illicites).

Présentation extraite de la brochure "DestiNation, Parcours de migrants en Pays de la Loire" éditée par le CID (2014).

Le Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise est composé

- *d'associations de défense des Droits de l'Homme : LDH, MRAP, GASPROM-ASTI*
- *d'associations humanitaires : Médecins du Monde, CIMADE, CCFD*
- *d'associations de solidarité : Roms Indre, Soleil Roms Ste-Luce, Sol'Rom St-Herblain, Ame Sam Rezé, Solidaroms Vigneux, Treillières Solidaire, Avec Carquefou, Action Solidaire Orvault, Droujba Clisson, Solida-Roms-Bouguenais, Association Solidaire Roms Nantes Est, Citoyens Solidaires Montaigu, Solidarité Nantes centre, Cell'Accueil, ADIS Sautron, Fraternité couëronnaise, ADGVC*

ainsi que de citoyens.

Il est indépendant de tout parti politique et non confessionnel.